

Durabilité :

Quels enjeux et opportunités pour les assureurs ?

Publié le 25/03/2021

Le terme de durabilité est devenu un incontournable en matière de réflexion économique. Celui-ci englobe souvent l'idée d'engagement avec la notion de long terme, et repose finalement sur plusieurs concepts d'actions :

- **Protéger l'environnement** : en préservant la diversité des espèces et les ressources naturelles et énergétiques
- **Rechercher l'efficacité économique** : en créant des richesses et en améliorant les conditions de vie matérielles
- **Développer un progrès et une équité sociale** : en répondant aux besoins de santé, d'éducation, d'habitat, d'emploi, de prévention de l'exclusion, d'équité



Ces actions visent à développer durablement l'économie, dans une perspective à long terme et en intégrant les contraintes écologiques et sociales. Elles ont pour objectifs de faire prévaloir un modèle dit équitable, viable et vivable. **Appliquée au secteur assurantiel, la durabilité repose sur 5 enjeux majeurs¹** :

- Contribution à financer la transition vers une économie bas-carbone
- Réduction à zéro des investissements dans le charbon thermique
- Évaluation et gestion des risques climatiques des portefeuilles d'investissements
- Accompagnement de la transformation des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) des entreprises
- Proposition aux assurés de produits d'épargne responsables, verts et solidaires

Des enjeux économiques et réglementaires, vecteurs d'opportunités

Bien loin de la loi du 1er août 2008, qui a introduit la responsabilité environnementale pour les entreprises, selon le **principe du pollueur-payeur**, et qui a conduit directement les assureurs à imaginer et proposer des solutions assurantielles adaptées, les enjeux sont aujourd'hui pluriels. En effet, **le coût lié au changement climatique est en hausse constante**. De manière générale, les pertes

¹ Selon la FFA

économiques liées aux désastres naturels ne cessent de croître depuis 1970. Sous l'effet du changement climatique, ces catastrophes augmentent en intensité et en fréquence.

A horizon 2040, on estime à **92 milliards d'euros²** le coût lié aux dégâts environnementaux supporté par les assureurs. Ce coût estimé est réparti en trois pôles :

- 38 milliards liés aux inondations (dont 4 milliards liés à la submersion marine)
- 33 milliards liés aux tempêtes
- 21 milliards liés à la sécheresse

Au-delà des enjeux économiques évidents, les évolutions du cadre réglementaire en matière de durabilité, et notamment des critères employés à son évaluation, sont tout autant d'enjeux pour les assureurs. Que ce soit en interne ou avec les acteurs externes qu'ils accompagnent, **la prise en compte des critères Economiques, Sociaux et de Gouvernance ou des Investissements Socialement Responsables dans le cadre des réflexions menées et de l'activité est devenue inévitable**. La réglementation sur la Taxonomie Européenne devrait s'inscrire dans cette dynamique en 2022, avec l'obligation pour les institutions financières et les entreprises de publier un rapport d'activité au regard des 6 objectifs environnementaux proposés par la TEG³ :

- Atténuation des changements climatiques
- Adaptation aux changements climatiques
- Eau et ressources marines
- Économie circulaire
- Prévention et recyclage des déchets
- Pollution et écosystèmes sains

Si les enjeux sont colossaux, **ils constituent pour les assureurs l'opportunité de se positionner comme référents et garants d'une croissance durable**. En effet, la possibilité de générer de la rentabilité en se positionnant sur un marché d'avenir tout en créant des externalités positives leur permettrait **d'influer sur leur écosystème**. Ainsi, les acteurs de l'assurance gagneraient en légitimité en assumant pleinement leur rôle d'ambassadeurs.

L'incontournable mise en place d'une stratégie durable

Ces enjeux de durabilité, bien connus des assureurs, sont désormais **intégrés à leur stratégie long terme**. Afin de limiter les déséquilibres environnementaux dont ils auraient demain à assurer les conséquences, **ils développent et financent la recherche et le développement de projets durables**. En ce sens, ces derniers proposent un panel toujours plus important d'offres visant à assurer les risques environnementaux et leur permettant par ailleurs, d'adresser un plus large marché.

En effet, grâce à leur rôle « d'accompagnateur » dans le cadre de l'activité économique, **les assureurs disposent d'un positionnement favorable pour inciter à limiter les activités économiques ayant un impact environnemental jugé défavorable**. Également vecteurs du respect des critères ESG,

² Selon la FFA

³ Groupe d'experts techniques (Technical Expert Group, TEG)

ces derniers ont massivement cessé d'assurer des secteurs d'activités liés aux énergies fossiles depuis 2015.

En parallèle, de nombreux assureurs agissent à leur niveau pour réduire leur empreinte écologique. D'une part **en menant des actions internes** afin de réduire leur consommation d'énergie (gaz, électricité), de papier ou d'eau, et de contribuer à leur recyclage (récupération des eaux usées, mise en place du tri des déchets...). D'autre part **en nouant des partenariats avec des ONG ou des associations** à but non lucratif mobilisées pour la cause environnementale.

Par ailleurs, afin de diversifier leurs produits d'assurance et de répondre aux besoins de leurs assurés, **les assureurs ont développé deux types d'offres vertes.** En effet, de nombreux assureurs ont fait **évoluer leurs offres d'assurance traditionnelles au profit de produits verts.** Ils incitent ainsi les acteurs de l'économie à une consommation plus durable, par un système de reconnaissance.

Mais la stratégie durable des assureurs en matière d'offre ne s'arrête pas là. A ce jour, les produits « verts » à assurer représentent encore une faible part du marché. Par exemple, seules 6,4%⁴ des nouvelles voitures immatriculées en 2020 étaient électriques et donc éligibles à une réduction de prime auto selon ce critère. C'est pourquoi **de nouvelles formes d'assurance innovantes font irruption dans l'écosystème assurantiel.** Par exemple, l'assurance paramétrique développée dans les années 2000 pour venir en aide aux agriculteurs, permet aujourd'hui aux assureurs de couvrir de nouveaux risques environnementaux non assurés jusque-là. Comme le souligne Antoine Denoix, PDG d'AXA Climate, « *il y a un vrai trou d'assurance sur les événements climatiques. Dans le monde, 90 % des pertes économiques liées aux intempéries ne sont aujourd'hui pas couvertes par l'assurance* ». ⁵

Toutefois, ce type de solution requiert un savoir-faire et des développements techniques spécifiques, c'est pourquoi plusieurs assureurs ont développé des partenariats avec des startups spécialisées. En France, la startup Underwriting Descartes créée par Tanguy Touffut (ex-PDG d'AXA Global Parametrics), spécialisée dans la modélisation des risques climatiques, noue des partenariats avec de plus en plus d'assureurs (Axa, Generali, etc.).

En résumé, l'impact durable de toutes les actions engagées par les assureurs enclenche **un cercle vertueux de la durabilité** qui bénéficie à tous (externalités positives) et offre des opportunités de développement d'offres rentables pour les assureurs.

⁴automobile-propre.com

⁵lesechos.fr.



Schéma du cercle vertueux de la durabilité

Nos convictions

#1 Être ambassadeur : Avec l'existence de 95 types d'assurances obligatoires en France, les assureurs sont des interlocuteurs clés à l'initiative de tout projet (professionnel, immobilier, etc.). Ils accompagnent toutes personnes physiques ou morales au fil des jours. En ce sens, **ils peuvent guider et orienter le choix de leurs clients vers des propositions d'offres et d'investissements durables**.

#2 Développer de nouvelles offres : De la même manière que les contrats d'assurance-vie et d'épargne retraite qui proposent aujourd'hui des supports d'investissements durables, la remise de prime proposée par des contrats d'assurances auto ou habitation par exemple démontre aussi le rôle d'incitateur des assureurs.



Demain, **de nouvelles offres pourraient voir le jour** comme une assurance habitation s'appuyant sur la domotique et proposant de récompenser les assurés dont la consommation énergétique ou de ressources telles que l'eau se situe en dessous des seuils recommandés.

#3 Investir dans des partenariats : C'est grâce à des partenariats établis avec des acteurs de la durabilité (start-up, associations, entreprises spécialisées, etc.) que les assureurs peuvent **poursuivre une stratégie durable**. Ils peuvent ainsi capitaliser sur leur savoir-faire et leur proposition de valeur afin de **développer des offres innovantes et durables**, tout en restant **concentré sur leur cœur de métier**.

#4 Unifier le mouvement : Ces actions doivent être pérennisées par un **chef d'orchestre unique et reconnu**, garant d'un cadre réglementaire structuré et défini. Il doit permettre de faciliter l'orientation vers un modèle durable et de renforcer la notoriété des engagements pris par les assureurs.